

Chers Amis,

C'est avec grand plaisir que nous vous faisons parvenir ce troisième bulletin de liaison des Amis du Vieux Village de Marsanne. Comme l'an dernier, il a été rédigé avec la collaboration de quelques adhérents que nous tenons à remercier pour leur gentillesse et leur érudition.-

Voici tout d'abord quelques bonnes nouvelles:

- Nous avons obtenu une subvention de la Société de Sauvegarde des Monuments Anciens de la Drôme qui a permis de remettre la croix de la place de l'Hôpital qui avait été cassée lors d'un élagage du gros platane.
- Nos démarches auprès de L'E.D.F pour la remise en état et la dissimulation du réseau électrique rue du comte de Poitiers et place du Légat semblent porter leurs fruits à en juger par l'activité déployée par les techniciens et les enquêtes menées auprès des riverains.
- Enfin notre association se porte bien : le nombre des adhérents a encore augmenté et atteint cette année 65 personnes.

Malheureusement, nous avons un certain nombre de sujets de mécontentement. L'été dernier nous avons quitté notre Assemblée Générale très optimistes. En effet, nous avons le sentiment que la municipalité, par la voix de Monsieur le Maire, avait pris un certain nombre d'engagements concernant trois problèmes importants et qui préoccupent tous : l'eau, l'éclairage public, la voûte qui enjambe la ruelle principale. Or, nous sommes au regret de vous informer que rien n'a été fait en ce qui concerne chacun de ces projets :

- le "tuyau provisoire" que nous voyons depuis trois ans serpente toujours lamentablement dans l'ornière du chemin et aucune amélioration n'a été apportée au système de pompage.
- la mise en place des deux lanternes promises a été purement et simplement supprimée.

-la voûte si pittoresque, mais si menaçante, n'a pas été mise hors d'eau comme cela était prévu.

Afin d'obtenir des explications sur cet état de fait bien décevant, nous avons adressé le 23 novembre 1981 une lettre à Monsieur le Maire de Marsanne qui a obtenu une réponse très évasive que nous reproduisons ici:

"...j'ai l'honneur de vous informer que les différents travaux seront réalisés au fur et à mesure de l'urgence de leur utilité publique et dans le cadre d'un financement prévu sur les crédits départementaux d'une part, sur les crédits communaux d'autre part, crédits qui n'ont pu être obtenus en 81 mais le seront certainement en 82."

Espérons tout de même que ces travaux indispensables au bien-être de tous, et que nous attendons depuis plusieurs années, seront effectués d'ici l'été prochain et que la concertation cordiale que nous avons eue avec les élus de Marsanne se traduira enfin par des faits.

En outre nous vous rappelons nos rendez-vous désormais traditionnels :

- Le cross du lundi de Pâques dans la forêt
- La journée de travail collectif le 10 avril (samedi)

Le concert de l'été dont la date sera fixée ultérieurement

A bientôt le plaisir de vous revoir.

Amicalement, la présidente : Nicole KLAWITTER
le secrétaire : Antoine ARNAUD



Savez-vous...

Qu'au XVIII^e siècle se manifesta à Marsanne un phénomène qui fut dénommé "le piquer"; Pendant une certaine période, se firent entendre toutes les nuits des coups sourds aux abords de la

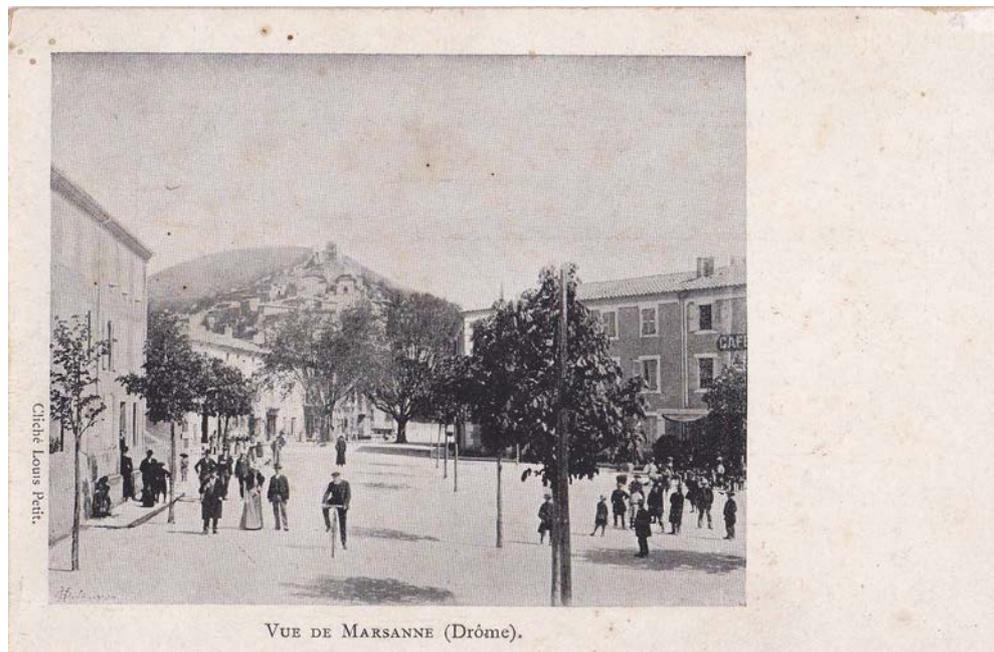
portes du village, coups que la rumeur attribua à des faux-monnayeurs travaillant dans les souterrains inconnus du château. Toutes les recherches s'avérèrent infructueuses et l'on finit par admettre qu'il s'agissait sans doute d'un phénomène naturel, en l'espèce de coups de bélier dans le réseau souterrain des eaux.

Qu'il existe deux exemplaires d'une monnaie de bronze, supposée du Xe siècle, portant l'inscription "Marsacona", que certains ont attribuée à un atelier monétaire supposé avoir existé à Marsanne. Bien que le voisinage ait connu divers ateliers (par exemple, Puygiron), Maître Vallentin du Cheylard, numismate averti, estime cette attribution gratuite.

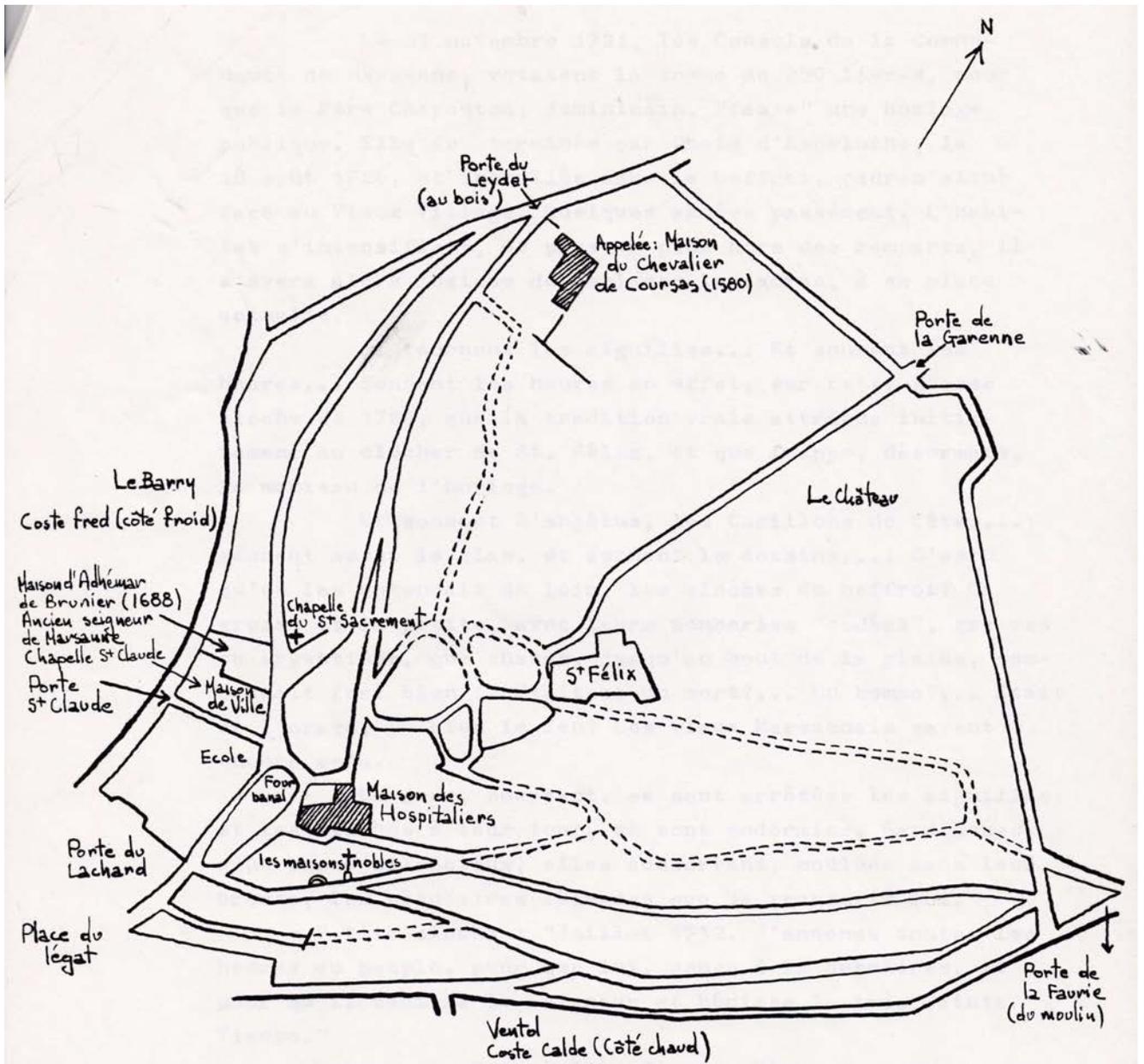
Vous savez, sans nul doute aussi bien que nos anciens, que jamais lunetier, le rêveur à la lune, n'a empli son grenier ; mais savez-vous ce que dit la vigne à son maître ? Fais-moi riche, je te ferai pauvre. Fais-moi pauvre, je te ferai riche. C'est-à-dire, taille-moi largement et je te donnerai de beaux fruits.

On disait aussi : plante ta vigne d'un bon plant, marie ta fille d'un bon sang ...

P.L.M.



1904



Un linteau en pierre sculptée portant l'inscription: "Il faut morin"
 provenant de la Maison des Hospitaliers
 est visible à la Chapelle de Fresneau
 où il a été transporté vers 1920

Plan du Vieux Village de Marsanne

C'était hier....

Le 23 novembre 1721, les Consuls de la Communauté de Marsanne votaient la somme de 220 livres pour que le père Chapouton, dominicain, "fasse" une horloge publique. Elle fut terminée par Chaix, d'Espeluche, le 18 août 1726 et installée dans le beffroi, cadran situé face au Vieux Village. Quelques années passèrent. L'habitat s'intensifiant de plus en plus en dehors des remparts, il s'avéra alors logique de déplacer le cadran à sa place actuelle (*face à la plaine*).

Et tournent les aiguilles...et sonnent les heures...Sonnent les heures en effet, sur cette grosse cloche de 1724 que la tradition orale attribue initialement au clocher de Saint-Félix et que frappe, désormais, le marteau de l'horloge.

Et sonnent l'angélus, les carillons de fêtes...Sonnent aussi le glas, et sonnent les tocsins...! C'est qu'on les entendait de loin, les cloches du beffroi ! La grosse et la petite, avec leurs sonneries "codées", graves ou argentines, que chacun, jusqu'au bout de la plaine, comprenait fort bien : "Etait-ce un mort ?...un homme ? ...une femme ? Etait-ce l'orage, ou bien le feu ? Les vieux Marsannais savent encore cela.

Un jour, pourtant, se sont arrêtées les aiguilles ; et les cloches à leur tour se sont endormies. Gardiennes d'un passé silencieux, elles conservent, moulées dans leur bronze, les séculaires légendes que je transcris ici.

- Petite cloche : "Juillet 1732. J'annonce toutes les heures au peuple, pour que lui, songe à la dernière, et pour qu'il bénisse le Seigneur et bénisse la très Sainte Vierge"
- Grosse cloche : "1724. Je loue Dieu, je convoque le travail, je prie pieusement pour les défunts, j'apaise la tempête, j'embellis les fêtes."

Apaisement !... Fêtes !...

Mais pourquoi ne pas rêver d'un matin enchanteur, d'un jour de Pâques, d'un 15 août, où nos cloches se réveilleraient ?...

MLR



MARSANNE

Chacun a conscience de la beauté du « Vieux Marsanne ». C'est avec plaisir qu'on le voit reprendre vie, qu'il est constaté des efforts quotidiens, privés, publics ou associatifs, pour réparer ci-et-là, pour retrouver l'âme des vieilles pierres et aboutir à une renaissance. Certes, le temps laisse une trace souvent ineffaçable. On ne fera pas revivre ce qui est définitivement mort. Mais il reste encore beaucoup à sauver et l'ouvrage ne manque pas. Rien, bien sûr, ne se fait en un jour, aussi bien à Paris qu'à Marsanne ! Mais il est certain aussi qu'avancer à petits pas, c'est avancer tout de même et qu'une pierre après l'autre construit un mur.

Le travail effectué depuis des années est bien visible. Le bourg antique, au pied de St-Félix, reprend fière allure. Ce qui est heureux, c'est que les efforts se conjuguent pour obtenir des résultats. Les particuliers œuvrent pour leur part et, groupés au sein de l'association « Amis du vieux village », ils travaillent en harmonie avec le conseil municipal pour réaliser, solliciter des aides, des appuis.

D'une croix à une voûte

Et ce sont sans doute de simples détails qui démontrent un effort constant, soutenu, réel.

La « Croix, dite du Calvaire » sur la « Place de l'Hôpital » avait été accidentellement abattue. Le socle était sectionné et le beau fer forgé ne dominait plus fièrement la plaine. L'association des « Amis du Vieux village » a fait procéder à sa restauration. Elle a sollicité l'aide financière de la « Société de sauvegarde des monuments anciens de la Drôme » et M^r Vallentin du Cheylard avait récemment annoncé à la présidente Mme Klawitter que sa requête était acceptée et qu'une subvention de mille francs était accordée. La croix placée à l'occasion d'une mis-

sion en 1836 est ainsi réinstallée et c'est une marque du passé qui a retrouvé sa place exacte.

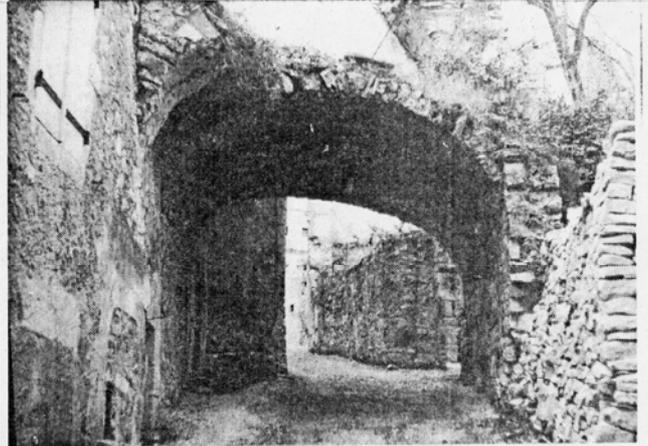
Lors de la dernière assemblée générale des « Amis du vieux village », Mme Klawitter avait demandé au conseil municipal s'il lui serait possible de faire effectuer des travaux de consolidation d'une voûte traversant la rue principale du vieux Bourg, la dernière existant encore. M. Lagier a fait connaître l'accord de son conseil et la mise hors d'eau et les travaux nécessaires à la solidité de

cette voûte seront très prochainement entrepris. La beauté de cet arc à conserver en même temps que la sécurité pour les passants, justifient bien la décision de la municipalité.

Ainsi, tout comme les petits ruisseaux font les grandes rivières, les menus travaux dans le vieux Marsanne contribuent à lui redonner cette allure qui a laissé au-delà des siècles une notoriété qui n'était pas usurpée et dont il est heureux de redresser les vestiges.

MARCO

Une croix... une voûte... deux simples aspects d'une action conjuguée en faveur du vieux village



Nos photos. — La voûte qui sera consolidée. La présidente Mme Klawitter nous montre la « Croix du Calvaire » replacée.

le Dauphiné Libéré
du dimanche
31 janvier 1982

LA PAGE UTILE
=====

Mairie ouvert toute la semaine de 8h.30 à 12h. Tel : 90.32.79

Perception ouvert Mardi et Jeudi 8h. - 12h. et 13h.30 - 17h. " 90.32.57

Poste ouvert toute la semaine 9h. - 12h. et 14h.-17h. samedi de 9h. à 12h. le levée se fait tous les jours à 17h. et le samedi à 12h. " 90.31.11

Caisse Epargne Mercredi 8h.45 à 11h.45 Jeudi 14h. à 18h. Vendredi 14h. à 18h. " 90.30.66

Syndicat d'Initiative et Bibliothèque " 90.31.59

Tous les jours sauf Dimanche et Lundi de 10h. à 12h. et 15h. à 17h. du 1er. Avril au 1er. Octobre
En période d'hiver
Mercredi et Vendredi matin de 10h à 12h.

N'oubliez pas la fête des Jonquilles le Dimanche 4 Avril

<u>Service des cars</u>	<u>Montélimar</u>	<u>Marsanne</u>	- <u>Marsanne</u>	<u>Montélimar</u>
	6h.35	7h.15	7h.15	7h.40
	12h.20	12h.45	13h.15	13h.40
	17h.05	17h.30	17h.30	18h.20

Garage BRUNEL ouvert toute la semaine Tel : 90.31.96

Restaurant chez Babette
ouvert tous les jours sauf le Mercredi 90.31.09

Restaurant Le Globe
ouvert tous les jours sauf le Mardi 90.32.09

Hotel le Progrès
ouvert tous les jours 90.32.25

Hotel de France
ouvert tous les jours sauf le Lundi 90.32.20

o/o/o/o/o/o/o/o/o/o